

**Déclaration liminaire CAPN du 12 juillet 2010
titularisation des inspecteurs élèves
promotion 2009-2010**

Monsieur le président,

Malgré l'actualité économique et sociale porteuse de sombres évolutions, la CFDT concentrera ses propos sur l'objet de cette commission : la titularisation des futurs cadres de la DGFIP, le bilan de la scolarité écoulée et l'examen des situations des élèves n'ayant pas atteint la moyenne leur permettant d'être titularisés.

Le bilan de la scolarité

L'augmentation du nombre d'inspecteurs élèves et parmi eux de celui des contractuels handicapés sans la mise à niveau nécessaire des moyens pour assumer cette charge constitue le nœud des difficultés rencontrées cette année. Nous avons sollicité une augmentation conséquente des chargés d'enseignement pour faire face aux problématiques particulières, force est de constater que la CFDT avait raison ! Certes, vous nous objecterez que la qualité est présente avec les brillantes moyennes réalisées par les meilleurs. Nous vous répondrons que pendant ce temps, le nombre des écartés de la titularisation augmente de façon dramatique !

La scolarité est dense, les élèves, plus particulièrement les externes, la qualifient de volumineuse, technique, rapide, et le moindre retard pris au départ dans l'acquisition des fondamentaux constitue pour la plupart des élèves un mur infranchissable.

Les inspecteurs en difficulté évoquent des problèmes de méthode, d'isolement qui complique l'acquisition des connaissances, de soutien utile et nécessaire dès lors que les notes sont inférieures à 12 ou déclinent d'une épreuve à l'autre, beaucoup de stress, etc.

La CFDT revendique la mixité entre internes et externes de manière à éviter le sentiment de groupe trop dynamique par rapport aux autres. Pour la CFDT, il est essentiel de promouvoir l'esprit de groupe et la solidarité entre élèves à l'opposé de l'esprit de compétition stérile qui peut naître de la logique de classement.

Les élèves handicapés sont particulièrement concernés cette année par des non titularisations. Malgré les efforts de l'administration, particulièrement ceux des établissements, certains sont confrontés à de telles difficultés que l'attribution du tiers temps supplémentaire devient contradictoire avec une fatigabilité physique inférieure à la durée normale de l'épreuve. Nous devons collectivement réfléchir aux solutions à envisager sans forcément aller vers du cas par cas.

Pour la CFDT, l'efficacité n'est pas à la base de tout et est manifestement incompatible avec la nécessaire intégration des collègues handicapés. Pour la CFDT, l'intégration dans la vie professionnelle des personnes handicapées relève d'un choix de société dans laquelle chacun trouve une place lui permettant de vivre correctement de son travail, selon ses capacités, sans aller vers le productivisme absolu.

Les redoublants :

L'insatisfaction sur les résultats est partagée, mais la CFDT tient à leur offrir une seconde chance.

La plupart des constats appellent une réponse en terme d'aménagement de la scolarité, beaucoup ont découvert trop tard le lien entre les enseignements et la mise en pratique dans les services. Pour la CFDT, une alternance entre théorie et mise en application pratique favorisera l'imprégnation de la matière fiscale par les élèves.

La note d'appréciation générale

Encore une différence entre les filières à gommer rapidement, car il ne s'agit pas d'une règle de gestion. Dans la filière gestion publique, elle est fixée pour permettre la titularisation car fortement déconnectée de la moyenne obtenue dans les écrits ou les oraux. En ce qui concerne nos collègues rien de tel, elle est le plus souvent au même niveau que la moyenne. Comment justifiez auprès de deux élèves au comportement identique une différence de cette note ?

Le stage premier métier

La CFDT revendique le choix par chaque élève du lieu du stage premier métier. Nous connaissons d'avance votre réponse, mais nous tenons à une étude attentive des quelques situations particulières signalées lors de la CAPN de 1^{ère} affectation : nous vous demandons d'acquiescer aux demandes de dérogations présentées.

Pour la CFDT, il s'agit bien d'un stage sans aucun objectif individuel autre que le complètement de la formation dans un environnement de tutorat, de monitorat adapté. Certaines directions seront face à quelques difficultés dès lors que le nombre de tuteurs à trouver est important au regard du nombre de cadres en poste. Par exemple, les directions des départements 04, 23, 43 ou 55 dans lesquelles les arrivées constituent entre le tiers et la moitié des postes implantés ! En région parisienne, des collègues auront pour tuteurs putatifs des inspecteurs ayant à peine deux années d'ancienneté sur leur poste. Il ne s'agit pas ici de mettre en cause la qualité mais bien la disponibilité supportable par les tuteurs et les services qui connaissent les suppressions d'emploi.

Les conditions de la structure d'écoute

La CFDT critique l'organisation mise en place cette année : une convocation le lundi matin pour dix collègues venant de Clermont, l'aller-retour dans la journée, des conditions d'accueil indignes avec une attente dans un couloir et personne pour recevoir les élèves lors de leur arrivée !

La CFDT souhaite vivement que l'année prochaine les conditions d'organisation s'améliorent. Soucieuse des deniers de l'Etat, la CFDT s'interroge aussi sur le choix de déplacer 10 personnes quand une seule pourrait l'être.

Les non titularisés

La CFDT souligne l'implication des chargés d'enseignement et des personnels administratifs tout au long de l'année pour soutenir, alerter, encadrer, conseiller, motiver les collègues concernés.

Nous notons l'amélioration des propositions de la direction générale par rapport au jury d'examen pour 3 collègues.

La CFDT constate qu'en dehors des 3 contractuels handicapés, les 12 élèves concernés sont tous externes ou faux interne (car issu d'une autre administration).

L'examen des dossiers et des propositions vont pour une majorité dans le sens des demandes des collègues et rencontrent notre accord. Pour les autres nous attendons de l'administration une écoute attentive et souhaitons une évolution positive face aux conséquences sociales des décisions administratives.

Nous avons une question diverse relative au nombre de stagiaires par établissement pour la prochaine rentrée : pouvez-vous nous donner les chiffres ?

Pour conclure, nous remercions les collègues du bureau RH 2C pour leur grande disponibilité et le travail réalisé.